

DIX BONNES RAISONS D'ACCROÎTRE LES APPROVISIONNEMENTS EN BOIS DES FORÊTS PRIVÉES

Dans l'actuel débat entre le gouvernement et les compagnies forestières sur le prix du bois récolté dans les forêts publiques, la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) tient à rappeler 10 bonnes raisons d'accroître les approvisionnements en bois des forêts privées.



D'importants volumes de bois sont disponibles.



3

LES RÉCOLTES EN FORÊT PRIVÉE PROVIENNENT PRINCIPALEMENT DE COUPES PARTIELLES OU DE PETITES COUPES TOTALES.

4

Plus de 18 % du territoire forestier privé détient une certification FSC.

5

Le bois des forêts privées répond davantage aux spécifications des usines.

LA TRANSFORMATION DU BOIS DES FORÊTS PRIVÉES EST GÉNÉRALEMENT PLUS PROFITABLE.



7

Les forêts privées se trouvent plus près des usines.

9



Le prix du bois des forêts privées est similaire à celui des forêts publiques.

8

LE BOIS DES FORÊTS PRIVÉES CONTRIBUE PARTICULIÈREMENT À LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS.

10

Consommer du bois des forêts privées n'empêche pas les achats en forêt publique.

